



SICECO

territoire d'énergie
CÔTE-D'OR

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
BONNE PRATIQUE

INSTALLER UNE VMC DOUBLE FLUX ISOLER LA TOITURE MODIFIER LE CHAUFFAGE

Le principe :

L'installation d'une VMC double-flux permet de mieux renouveler l'air intérieur et donc de moins perdre d'énergie.

La VMC double flux extrait l'air vicié du bâtiment et réchauffe l'air neuf entrant d'où une diminution des besoins en chauffage et une sensation de confort accrue.

Mise en œuvre :

Cette opération spécifique doit être réalisée par une entreprise spécialisée.



Il témoigne

« Un triplé gagnant pour ces travaux complémentaires »

« Lorsque nous avons lancé, en 2008, avec le SICECO, une campagne de pré-diagnostics énergétiques sur 15 bâtiments communaux, nous avons dans l'optique de réduire notre consommation d'énergie qui s'élevait à 285 kWh pour une facture égale à 30 000 €.

Nous avons concentré notre attention sur la salle des fêtes et réalisé les travaux d'isolation des combles et d'installation d'une VMC double flux. Concernant le chauffage, nous avons remplacé les aérothermes par des radiants situés au plafond.

La complémentarité de ces travaux nous a permis de diminuer la consommation énergétique sur ce bâtiment d'environ de moitié. »

François Bigeard,
Maire de Fauverney, 678 habitants

CHIFFRES CLÉS

89 700 € TTC

D'investissement

1 883 €

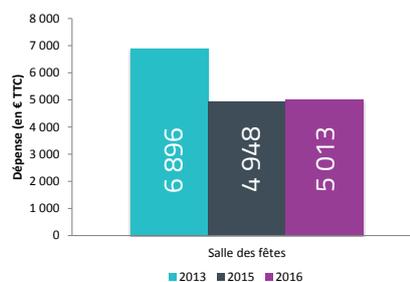
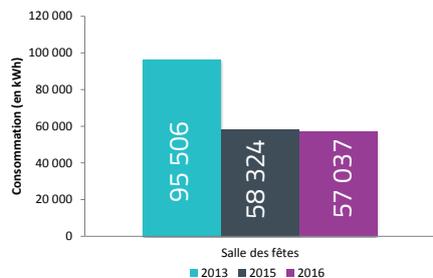
D'économies

40 %

D'énergie consommée en moins

10 t

D'émissions de gaz à effet de serre évitées correspondant à 54 allers et retours Lille/Marseille



Le Conseil en Énergie Partagé est une mission proposée par le SICECO afin de permettre aux adhérents de maîtriser leur facture d'énergie et de mettre en place une véritable politique d'efficacité énergétique. Cette mission est soutenue financièrement par l'Union européenne, l'ADEME et la Région.



À votre tour d'améliorer votre chauffage !

Contactez votre CEP

Maëlle Chapillon - 03 80 50 08 86
06 86 07 00 14 - mchapillon@siceco.fr